



## Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 23 octobre 2015

19h30

### **Feu de végétation au piton de Bert** **fermeture de quatre sentiers**

---

A la suite de la seconde phase effusive de l'éruption en cours du volcan du Piton de la Fournaise, un feu de végétation s'est déclaré sur les remparts au niveau du piton de Bert, provoqué par une accumulation de lave à l'intérieur de l'enclos.

La progression des flammes a été stoppée par l'intervention du Dash 8, mais l'incendie est toujours en cours. Pompiers et gendarmes ont été mobilisés pour évacuer les personnes présentes et assurer une surveillance du site. Des reconnaissances hélicoptérées ont été menées avec la gendarmerie, le SDIS et l'OVPF.

**En raison du danger que représentent l'incendie, la fumée qui s'en dégage et l'instabilité potentielle du terrain, les quatre sentiers d'accès sont interdits à la circulation pédestre :**

- sentier du Tremblet (GR R2), entre le parking Foc Foc et le piton de Bert ;
- sentier du Tremblet (GR R2), entre le parking Foc Foc et la route forestière 4 (basse vallée), via le piton de Bert ;
- sentier du Tremblet (GR R2), entre le parking Foc Foc et la route nationale 2, via les ravines Pont Rouge et Takamaka ;
- sentier Payet, du piton de Bert à la RD 37.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

